Doctors failed to arrive at an exact diagnosis of the disease.

On Holy Thursday Fr. Alles' condition continued to be grave and towards evening his breathing became laboured. Fr. Superior and some Brothers of the Community kept a second night's vigil at the bedside of Fr. Alles, who began to sink at about 2.30 a.m. on Good Friday morning. Some relations of Fr. Alles, the Fr. Chaplain and Very Revd. Fr. Vicar of Missions arrived at the bedside. Revd. Fr. Superior pronounced before Very Revd. Fr. Vicar the religious Vows in the name of the dying Priest. The prayers of the ritual were gone through twice over. At 5 a.m. came the end. Rev. Fr. Superior prayed in the name of the dying priest—« My Jesus, I love Thee », « Sacred Heart of Jesus, I trust in Thee », « Credo in Te Domine, quia Verus... Spero in Te Domine, quia Fidus. Amo Te Domine, quia Bonus ». « Eternal Father in union with the Sacrifice of Jesus I offer my life to Thee ». A final Absolution was given. Very Rev. Fr. Vicar made the last offering. « In manus tuas Domine, commendo spiritum meum ».

In life Fr. Alles tried to be like his, Divine Master and in death too he resembled Him. Born at Christmastide he died in his 33rd year on Good Friday, and was buried before dusk the same day. His loss has been irreparable to the Community and Diocese. *R. I. P.*

LE R. P. PATRICE BEAUDRY O. M. I.

(1873-1947).

Le R. P. Patrice Beaudry fut le second Oblat et le second prêtre indigène du Nord-Ouest Canadien. Il naquit à Saint-Albert le 25 avril 1873 de Narcisse Beaudry et Lucine Breland, apparentés aux plus honorables familles du pays.

Un Humble Berceau de Vocations. — Depuis de longues années, Mgr Vital-J. Grandin, évêque de Saint-Albert, rêvait de susciter des vocations religieuses parmi les Indiens et les Métis qui formaient à eux seuls la population de son immense diocèse. « J'ai donc en conséquence, écrivait-il en 1877, à Mgr de Ségur, établi une espèce de petit séminaire où quatre enfants seulement apprennent le latin... dans le but de devenir prêtres, bien entendu. Nous éprouverons bien des déboires; mais si, sur quatre sujets, nous réussissons pour un, je croirais devoir me féliciter ».

Le P. Henri Grandin, son neveu, fut, dès son ordination, chargé de ces « latinistes ». L'année suivante, ce bon Père écrivait: « Le petit séminaire qui, à son début, comptait quatre élèves et qui en a eu six, est aujourd'hui réduit à sa plus simple expression. Je viens de demander le renvoi de l'un de mes deux derniers élèves qui restaient. C'est une épreuve passablement dure, mais à laquelle Dieu a bien voulu mêler quelques consolations par les bonnes dispositions et la bonne volonté du dernier de mes élèves... Grâce à Dieu et à la protection de Marie Immaculée, le cher enfant est aussi bien disposé qu'au premier jour de ses études et il est arrivé à un âge (16 ans) où nous pouvons raisonnablement compter sur ses promesses ». Ce dernier se nommait Edward Cunningham.

Il répondit en effet à ces espérances. Douze ans plus tard, le 19 mars 1890, Mgr Grandin conférait le sacerdoce à ce premier Oblat de race métisse dans sa modeste cathédrale de Saint-Albert.

Cette imposante cérémonie fit une si profonde impression sur le jeune Patrick Beaudry que, sur le champ, il voulut suivre l'exemple de son compatriote. Il avait atteint sa seizième année, mais son instruction était déjà bien avancée. La bonne Soeur Dillon avait cultivé cette jeune plante avec un soin jaloux: non contente d'avoir meublé son esprit et sa mémoire des connaissances les plus utiles, elle s'était appliquée

à instiller dans son coeur un grand amour pour le bon Dieu.

De son côté, Mgr Grandin surveillait avec complaisance cet enfant à qui le Ciel avait donné en partage tant de belles qualités: l'acuité de l'intelligence, la beauté du caractère et la tenacité de la volonté. Aussi. quand, le lendemain de l'ordination du P. Cunningham, il reçut la confidence de Patrick, il n'hésita pas à demander à son Conseil l'autorisation d'envoyer le jeune homme au Lac la Biche pour y commencer ses études de latin sous la direction du R. P. Grandin, Le jeune homme partit donc le 16 mai pour cette mission en compagnie du P. Cunningham qui s'y rendait comme vicaire.

Le 25 octobre suivant, le P. Grandin écrivait au R. P. Soullier: « Vous savez sans doute que, depuis la fin de mai, j'ai le P. Cunningham pour compagnon. Je suis heureux de pouvoir vous dire qu'il se montre bien bon religieux et bien dévoué missionnaire... J'ai encore deux nouveaux élèves métis qui désirent arriver au sacerdoce. L'exemple de leur compatriote les soutient et les anime et, avec la grâce de Dieu, j'espère que l'un des deux, au moins, persévérera ».

Ce fut Patrick qui reçut cette grâce de persévérance. Il resta deux années au Lac-la-Biche; mais, au mois d'août 1892, le départ du P. Cunningham mit le P. Grandin dans l'impossibilité de continuer l'instruction de son élève. En conséquence, le conseil vicarial, dans sa séance du 9 août, décida que Patrick serait envoyé à Ottawa pour terminer ses études dans le Juniorat de la Congrégation « aussitôt que se présenterait une occasion de faire ce voyage à bon marché ».

L'intervention du P. Albert Lacombe suscita cette occasion favorable qui permit au jeune homme d'arriver au juniorat de la Sainte Famille au commencement de l'année scolaire.

Vers le Sacerdoce. — Si Louis Veuillot appela Mgr Grandin « l'évêque pouilleux », il eut pu avec autant d'à-propos le surnommer l'Evêque-Mendiant. En effet, depuis le jour où il devint titulaire du siège de Saint-Albert, ce n'est qu'à force de quêtes à l'extérieur qu'il réussit à fonder et entretenir ses oeuvres. « Vous ne sauriez croire, écrivait-il à ses Pères, toute la répugnance que j'éprouve, (sans parler des fatigues que je supporte), pour la double mission que je remplis; tourmenter les puissants pour obtenir justice et tendre la main aux riches pour recevoir l'aumône. Je ne crois pas qu'il y ait une corvée, même dans les missions les plus pénibles, qui approche de celle-ci ». Il dut pourtant tendre la main une fois de plus pour assurer l'éducation cléricale de son cher Patrick.

Une pieuse veuve du Lude en Sarthe, Mme Marin, répondit à son vibrant appel. Elle avait deux enfants: l'aîné était prêtre et enseignait au célèbre collège de Pontlevoy; l'autre, Sr Marie de l'Immaculée Conception, consacrait sa vie à la gloire de Dieu et au salut des âmes dans le Carmel d'Angers. Outre cet éducateur et cette moniale, Mme Marin rêvait d'avoir son missionnaire: elle adopta Patrick comme son troisième enfant. Désormais l'abbé entrera dans le rôle de grand frère et de mentor du jeune collégien et la carmélite, secondant sa vieille mère veillera aux besoins de son cher petit frère.

De son côté, la Sr Dillon de St-Albert, adoucira les amertumes et calmera les ennuis de son « bright little Patrick » dépaysé dans la grande capitale en lui communiquant régulièrement les nouvelles de la bourgade et de l'évêché.

Au bout de trois ans passés au juniorat, Patrick avait atteint le terme de ses études classiques. Il entra aussitôt au noviciat de N.-D. des Anges à Lachine. Il prit l'habit le 14 août 1895. L'année de probation s'étant passée sans encombre, il prononça

ses premiers voeux à la fête de l'Assomption, l'année suivante.

Au mois de septembre 1896, il aborda l'étude de la Philosophie au scolasticat St-Joseph d'Ottawa. Cette année scolaire devait décider l'orientation de sa vie par l'appel aux voeux perpétuels. Cette perspective ne fut pas sans lui causer une légitime appréhension. Il déversa ses inquiétudes dans le coeur si tendre de Mgr Grandin. Celui-ci se hâta de les calmer dans une lettre du 26 juin 1897. « Mon bien cher enfants, lui écrivait-il, je réponds à la question sérieuse que tu me fais « in quantum possum ». car c'est ton directeur seul qui a grâce d'état pour se prononcer sur ta vocation. Pour moi, les communications que tu m'a faites autrefois, jointes à ton énergie et à ta bonne volonté, ne me font pas craindre pour ta persévérance... Je ne balancerais pas, en ta place, ayant l'autorisation de mon confesseur, à faire mes voeux perpétuels et à devenir prêtre ». D'un coeur joyeux et rassuré, il fit donc son oblation perpétuelle le 8 septembre 1897, en compagnie de quatre autres scolastiques.

Maintenant qu'il était religieux pour la vie, les ordinations allaient se succéder à brefs intervalles. Le 24 avril 1898, Mgr Emile-J. Legal, coadjuteur de Saint-Albert, qui se rendait au chapitre général, lui donna la première tonsure. Il comptait même lui conférer en même temps les ordres mineurs, « mais, écrit-il, ayant appris que Monseigneur d'Ottawa n'a pas l'habitude de donner le même jour la tonsure et les ordres mineurs, je me conforme à sa coutume ». Mgr Duhamel les lui conféra le 17 septembre suivant.

Jusqu'ici tout semblait aller à merveille; mais, avant la fin de l'année, d'inquiétantes nouvelles firent craindre que la maladie, ne vint arrêter le scolastique au seuil du sous-diaconat. Mgr Grandin, ému d'anxiété, se hâta d'écrire au supérieur du scolasticat. « Voilà que le frère Beaudry semble avoir une ma-

ladie sérieuse. J'espère pourtant qu'elle n'est pas dangereuse. Vraiment nous sommes bien éprouvés par la maladie, sans compter le reste ». De son côté, la Soeur Dillon, inquiète, grondait gentiment son cher Patrick. « Je pense, disait-elle, que vous ne devriez pas travailler si fort. Si vous étiez moins ardent et plus modéré, vous pourriez mieux supporter la fatigue de ces études continuelles... Pardonnez-moi de vous réprimander; car mon cas est comme le vôtre. Les médecins trouvent que j'ai trop travaillé, et me condamnent au repos complet ».

Le frère Beaudry se hâta de rassurer son évêque et de lui annoncer la joie qu'il éprouvait de pouvoir désormais continuer ses études. Mgr Grandin lui répondit le 6 avril 1900: « Je suis bien content moi aussi que vous puissiez terminer vos études théologiques. Cependant votre santé m'a donné de l'inquiétude autrefois, et j'aurais bien de la peine de vous voir ruiné parmi nous, lorsque nous avons besoin d'hommes zélés et dévoués. Mais le zèle et le dévouement sans la santé ne rend que plus regrettable cette perte qui annihile le reste ».

Le 9 juin 1900, le frère Beaudry fut ordonné sous-diacre. La nouvelle de cet événement ne manqua pas de réjouir la bonne dame Marin qui lui avait déjà offert un beau bréviaire. La bonne Mère Marie de l'Immaculée Conception laissa aussi éclater sa joie: « Je remercie du fond du coeur le bon Dieu qui a permis que, pendant dix ans, il ne se trouvât pas d'entraves à cette formation écclésiastique que je désirais tant voir aboutir... Ces années que nous avons traversées ont été parfois si grosses d'orages politiques et religieux en France, si menaçantes pour l'avenir des prêtres et des communautés religieuses que j'avais crainte de voir ma mère s'alarmer et cesser une oeuvre si profitable à son âme et à la vôtre, bien cher frère ».

Le 21 août, le frère Beaudry recevait le diaconat des mains de Mgr Augustin Dontenwill, évêque de

New-Westminster. C'était la dernière étape avant la prêtrise. Aussi parents et amis saluèrent-ils tous l'aurore de 1901 avec des chants d'allégresse. La Mère Marie de l'Immaculée Conception qui venait être élue prieure de son monastère lui écrivait: « Quand on a voulu faire une grande oeuvre, (et quelle oeuvre plus grande que celle de contribuer à faire un prêtre et un apôtre?) et que, arrivé au but on est en droit de dire: " elle est bien faite, on éprouve une satisfaction bien légitime, tout en rapportant la gloire à Dieu. Merci donc, cher frère, de la satisfaction que vous nous avez procurée par votre application au travail, par votre piété et aussi par les sentiments de votre reconnaissance qu'il nous a toujours été bien doux de recevoir ».

De son côté Mgr Grandin lui écrivait: « Mon cher enfant, le temps approche. Je serai heureux, si je puis de vous ordonner ou du moins d'assister à votre ordination ». C'était le rêve caressé depuis longtemps, mais l'âge et la maladie continuaient à miner Mgr. « En réalité, disait-il, je ne suis qu'une ruine qui peut traîner encore longtemps, mais qui, au premier moment, peut tomber tout d'un coup comme les vieilles charrettes de voyage dans la Prairie ». Mgr Legal entreprit des démarches auprès du supérieur général pour procurer ce bonheur au vieil évêque de St-Albert. « Il me semblait, écrivait ce dernier au frère Beaudry le 9 mai 1901, que le bon Dieu me donnait assez de force pour accomplir cette cérémonie... En tout cas, je ne voudrais à aucun prix retarder ton bonheur. Si l'autorisation ne parvient pas à temps, c'est un signe que le bon Dieu ne veut pas. Il faut se soumettre; ce qui ne m'empêche pas de regretter cette consolation et le bien que j'en espérais. Notre jeune séminaire est positivement sous le coup de l'épreuve: directeurs et élèves semblent passablement découragés. J'espérais que votre ordination et votre première messe seraient

l'occasion d'une grande grâce pour tous. Vous n'avez pas oublié ce que fut pour vous l'ordination et la première messe du P. Cunningham... ».

Cinq jours après que cette lettre était écrite et avant même qu'elle fut reçue, le frère Beaudry apprenait définitivement et à son grand regret qu'il resterait à Ottawa pour y être ordonné et pour y continuer ses études. En conséquence, l'ordination eut lieu dans la cathédrale d'Ottawa, le premier jour de juin.

Quinze jours plus tard l'abbé Marin écrivait de Pontlevoy au nouveau prêtre: « J'ai été avec vous par la pensée toute la journée du 1er juin. Aujourd'hui, vingt-troisième anniversaire de mon ordination, c'est encore vers vous que ma pensée se reporte. O mon cher ami, aimons Jésus; faisons tout pour sa gloire, n'oublions jamais qu'à son service il n'y a rien de petit. Quelle que soit la place qu'il nous assigne par la bouche de nos supérieurs, soit en haut, soit en bas de l'édifice, ne considérons qu'une chose, sa gloire et notre salut ».

A son retour de vacances, le P. Beaudry apprit que la Soeur Dillon, sa bienfaitrice, était mourante à la Maison-Mère de Montréal et désirait ardemment sa visite. Grâce à l'intervention de Mgr Legal, de passage à Ottawa, il put aller, le 17 octobre, célébrer la messe en sa présence, la communier et lui donner une première et dernière bénédiction, car elle mourut quatre jours plus tard.

Une autre malade soupirait après sa bénédiction: c'était sa propre mère. Le 6 décembre suivant, Mgr Legal notait dans son journal: « J'ai reçu une lettre de Saint-Albert nous annonçant que la mère du P. Beaudry est mourante. On voudrait bien qu'elle eut la consolation de voir son fils prêtre. Le P. Duvic du scolasticat ne fait aucune objection à le laisser partir, seulement il désire qu'il revienne après le premier de l'an ». Grâce à un billet gratuit de che-

min de fer, obtenu par le P. Lacombe, il put partir le lendemain.

Il arriva à Saint-Albert le 11 décembre 1901. Quelle joie pour Mgr Grandin de serrer dans ses bras son cher Patrick devenu prêtre! Quel bonheur pour ce dernier de revoir sa mère en vie et tous ceux qui lui étaient si chers, parents et amis! Dans la nuit de Noël, il célébra la messe de minuit dans la cathédrale devant la population enthousiasmée. Le P. Louis Culerier prêcha.

Au bout de quinze jours, le P. Beaudry songeait déjà à retourner à ses études. Quelques-uns cherchaient à le retenir dans l'intérêt du petit séminaire où, disaient-ils, il pourrait achever ses études théologiques. Mais il ne voulait rien entendre. « Il me semble, écrivait-il, que mon désir est bien légitime. Le peu de temps que j'ai passé ici m'a donné l'occasion de voir que mon bagage scientifique n'est pas bien grand. Quant à finir mes études ici, cela ne me sourit guère, plusieurs Pères m'ayant affirmé qu'ils n'ont jamais pu compléter ce qui leur restait à étudier en quittant le séminaire ».

Mgr Grandin, malgré son vif désir, n'osait pas insister: « Il sera, on ne peut plus peiné, écrivait-il au P. Lacombre le 6 janvier 1902, s'il ne retourne pas. Et je suis peut-être le seul qui ne veuille pas lui dire: « Tu as raison »!.

Le saint prélat voulut du moins profiter de la présence du P. Beaudry et du P. Cunningham pour prêcher sur la Propagation de la Foi et faire un vibrant appel pour de nouvelles vocations. Ce fut le 12 janvier à la grand'messe. Il parla pendant cinquante-cinq minutes. « Ce pays, disait-il en substance, était encore infidèle, il y a soixante ans et même moins. Les Canadiens des compagnies commerciales ont été les premiers instruments de la Providence dans la préparation à l'évangelisation, puis les Métis ont contribué à atteindre les Indiens. La rébellion leur

a fait grand tort en 1885. Mais on espère que les deux prêtres que voici seront les instruments de leur retour au bien. J'avais conçu l'idée d'un petit séminaire dès mon arrivée dans le pays. Les essais du R. P. Henri Grandin furent infructueux: la vocation du P. Cunningham en fut l'unique résultat; puis vint le P. Beaudry. Enfin, le petit séminaire actuel. Comme Dieu prépare toutes choses au succès et à la Propagation de la Foi dans le Monde! ».

Monseigneur avait trop compté sur ses forces minées par l'âge et la maladie. Il tomba malade et le 3 février, on dut lui donner l'extrême-onction. Mgr Legal, appelé d'urgence de Montréal, arriva le 8 février. Cinq jours plus tard, le P. Beaudry recevait l'ordre de partir sur-le-champ, pour Ottawa. Il obéit bien tristement, persuadé qu'il ne reverrait plus vivant le bon évêque à qui il devait tout. Il laissait sa mère, tantôt mieux, tantôt pis, mais suivant toute probabilité, condamnée à rester paralysée.

Après deux mois d'absence, le Père Beaudry reprit ses études interrompues, avec une nouvelle ardeur. Pendant ce temps au Carmel d'Angers on travaillait d'arrache-pied à compléter son trousseau missionnaire. « Je ne sais quand votre aube pourra être finie, lui écrivait la Mère Prieure; le travail est long et nous sommes constamment dérangées. Ce ne sera certainement pas avant que vous soyiez de retour à St-Albert. Je rêve, avec l'argent de ma bonne maman, de vous faire un second ornement. Je joindrai un peu de linge d'autel et ce que je pourrai vous croire utile en petites ornementations. Mais je m'arrête, car je pourrais faire comme la Perrette de la fable avec mes beaux projets et mon peu d'argent ».

Les Premières Armes. — Au mois de juin 1902, quelques jours après la mort de Mgr Grandin, le P. Beaudry reçut son obédience du Supérieur Général: elle le destinait au diocèse de Saint-Albert. Il fut toutefois retenu dans la Province de Québec

pour aider le P. Lacombe dans ses prédications et ses quêtes en faveur de la Colonie de Saint-Paul des Métis. Il n'arriva à St-Albert que le 3 septembre suivant.

Lorsqu'il eut terminé sa retraite annuelle avec les membres du clergé séculier, Mgr Legal, désireux de mettre à contribution sa parfaite connaissance du cris, sa langue maternelle, l'envoya le 25 du même mois, à la mission indienne de Stoney-Plain (aujourd'hui Winterburn) pour aider le vieux P. Végreville.

Après cinq mois et dix jours de rude labeur sur cette réserve, il partit pour prêcher de longues missions aux Indiens de Wabamun et du Lac-Sainte-Anne. Il revint à Stoney-Plain le 2 avril pour préparer les Indiens aux solennités pascales.

Le lundi de Pâques, il quittait de nouveau sa mission pour aller porter ailleurs le bienfait de sa prédication. Son premier but était Athabaska-Landing. Cette localité avait une certaine importance. Depuis l'arrivée de la ligne du Canadien Pacifique à Edmonton en 1891, elle était devenue l'entrepôt des marchandises du Grand Nord. Les colis y étaient transportés en charrettes depuis le terminus du chemin de fer et y étaient embarqués sur des chalands construits sur place pour être distribués à tous les postes le long des rivières Athabaska et Mackenzie. « J'avais l'intention d'y aller un peu plus tard, écrit Mgr Legal dans son journal; mais, comme il faut y conduire le P. Beaudry qui ne pourrait pas y aller facilement par le « stage », je me décide d'y aller avec lui ». Ils partirent donc tous les deux le mercredi 15 avril 1903, à 10 heures du matin, ayant pour cocher le Frère Landry. Ils n'arrivèrent à destination que le vendredi à huit heures du soir.

Le lendemain matin vers onze heures, le P. Beaudry partit à cheval en compagnie de son beau-frère pour visiter le Lac Baptiste à une dizaine de milles à l'ouest. Il y avait là une quinzaine de familles de

Métis qui s'étaient conservés bons chrétiens en dépit des rares visites des missionnaires. Ils y avaient construit des maisonnettes bien propres et blanchies à la chaux; ils élevaient quelques bêtes à corne; mais vivaient surtout de pêche et de chasse. Pendant son absence Mgr Legal s'occupait de la population de Landing, prêchait, confessait, baptisait, confirmait et célébrait la messe dominicale dans la salle d'une hôtellerie en construction.

Le P. Beaudry revint le dimanche soir vers quatre heures, moulu et harassé de fatigue, car il n'avait pas monté à cheval depuis près de douze ans. Son voyage avait été fructueux; il avait célébré la messe à deux endroits différents et permis à une vingtaine de personnes d'accomplir le devoir pascal. Dans la soirée, il s'occupa de confesser certaines gens du Landing qui ne se servaient que de la langue crise.

Le lundi matin de bonne heure, le P. Beaudry célébra la messe pour permettre aux ouvriers qui travaillaient aux bateaux de communier. Puis il s'en alla aussitôt visiter une malade sur l'autre rive de la Tawatinaw, tandis que son évêque partait dans une autre direction porter le saint viatique. A son retour, ce dernier célébra la messe pour la population du village pendant laquelle dix-huit personnes communièrent.

Aussitôt après le dîner, les voyageurs prirent le chemin du retour. Ils arrivèrent à Saint-Albert le mercredi, 22 avril, à huit heures du soir. Sans s'attarder à l'évêché, le P. Beaudry partit pour la Rivière-qui-Barre pour prêcher la retraite pascale des Indiens de la mission Saint-Alexandre.

A son retour à Saint-Albert, il fut bien étonné d'apprendre que le P. Végreville avait définitivement quitté la réserve de Stoney-Plain. Il s'y rendit donc en toute hâte pour confesser un certain nombre de personnes qui l'avaient attendu. Au bout de quelques jours il revint à Saint-Albert où il résidera désormais,

car la santé du P. Mérer, recteur de la cathédrale, laissait beaucoup à désirer. Il fut même décidé le 13 octobre suivant que, pendant la maladie ou en l'absence de ce Père, il deviendrait son vicaire et au besoin son remplaçant pour le ministère paroissial tandis que le P. Christophe Tissier résiderait à Stoney-Plain. Cette mesure qui n'avait été tout d'abord que provisoire devint définitive le 25 juillet 1904.

En vertu de ses attributions, le P. Beaudry devait visiter régulièrement le village d'Athabasca-Landing dont l'importance réclamait de longs séjours. Au mois de septembre 1904, il annonçait au R. P. Grandin, devenu vicaire des missions, qu'il avait réussi à y construire, grâce à la générosité des habitants, une église de 48 pieds par 26 avec une sacristie attenante. Elle avait été bâtie en quinze jours et était déjà pourvue d'une cloche, d'un harmonium et de tout le mobiler nécessaire au culte. Il avait même tout prêts les matériaux nécessaires à la construction d'un petit presbytère. Il ne lui manquait plus qu'un pasteur résident. Mais le conseil vicarial du 11 novembre suivant se déclarait dans l'impossibilité d'accéder à sa demande par suite de la rareté des missionnaires et des besoins croissants des anciennes missions.

Toutefois le bon P. Mérer ne mettait aucune entrave au zèle de son vicaire et lui permettait de se rendre au Landing aussi souvent qu'il le désirait et d'y séjourner aussi longtemps qu'il le jugerait à propos, si bien, qu'à la fin de l'année 1906 sa résidence y était devenue presque continuelle.

Au commencement de l'année 1907, le P. Beaudry se plaignait amèrement, dans une lettre au P. Grandin, de la situation anormale où on le mettait: il était vicaire à Saint-Albert sans y résider, et d'autre part, il exerçait les fonctions de curé résidentiel du Landing, sans en avoir ni le titre, ni la stabilité. En lisant cette lettre le Père Vicaire comprit qu'il dé-

sirait qu'on le fixât définitivement à cette mission ou qu'on l'en déchargeât complètement. Comme le P. Mérer déclarait ne pas pouvoir se passer de lui et que, de son côté, le P. Grandin le croyait fait pour une fonction beaucoup plus importante, le conseil du 15 avril 1907 décida que le P. Beaudry serait attaché à la desserte de la cathédrale et résiderait continuellement à Saint-Albert et que, pour se conformer aux décisions du chapitre général, il deviendrait en outre assistant-procureur sous la direction du R. P. Leduc qui le mettrait au courant des comptes du vicariat.

En lui communiquant cette nouvelle, le P. Grandin lui disait: « Ce n'est point une mission très agréable que je te donne en te nommant socius de la procure vicariale. Il faudra que tu y mettes de la patience. de la persévérance et tout plein de bonne volonté et c'est parce que je pense que tu as tout cela que je t'ai choisi ».

La réaction du P. Beaudry en recevant cette lettre fut toute différente de ce que le P. Grandin espérait. Le missionnaire se déclarait prêt à accepter tout ce qu'on exigerait de lui, mais il avouait que c'était pour lui une amère déception. Il avait escompté que sa lettre allait le fixer définitivement au Landing pour lui permettre de réaliser les grands projets qu'il avait conçus et voilà qu'elle avait produit l'effet contraire. Pouvait-il laisser ces choses en plan, du jour au lendemain?

Pour le tranquilliser, le bon Père Grandin lui écrivit une seconde lettre sans retard. « Maintenant, lui disait-il, d'après ce que tu m'écris, je vois bien que je me suis trop pressé et, en conséquence je garde ici le petit Père Simonin qui devait te remplacer et je te laisse le soin de finir ton presbytère. Collecte, ramasse tout ce que tu peux et quand tu viendras ici nous arrangerons le reste ». La décision du conseil demeura donc en suspens et il ne fut plus question

des fonctions de socius. Bien plus, le 29 avril 1908, le P. Beaudry fut définitivement nommé directeur de la mission St Gabriel d'Athabasca-Landing où il n'était auparavant qu'à titre provisoire. Il y resta désormais à demeure à la grande joie de toute la population.

Missionnaire Ambulant. — Le sursis du P. Beaudry ne dura qu'une année. Le 28 avril 1909, le conseil émit la décision suivante: le P. Beaudry actuellement au Landing viendra à Saint-Joachim d'Edmonton comme vicaire et le P. Desmarais ira le remplacer au Landing. Cette fois, le R. P. Grandin ne se pressa pas de lui communiquer la nouvelle. Dans le but d'aplanir les voies, il écrivit à son cher Patrick, le 17 mai 1909: « Est-ce que réellement tu t'attends à passer ta vie dans ce fameux Landing? Tu ne viens pas me voir... Je te vois d'ici froncer les sourcils en te demandant ce que je veux dire et en murmurant que tu espères bien qu'on va te laisser jouir un peu du beau petit nid que tu t'es préparé là-bas .Cependant il faut bien t'y attendre, mon cher ami; tes jours au Landing sont comptés, et, quand j'aurai pu arranger quelques affaires pressantes, il faudra que je t'envoie ton obédience, si tu ne viens pas la chercher bientôt... Je n'ai jamais pensé que ta vraie place fut au Landing où n'importe quel autre peut faire, maintenant que tu as tout mis sur un bon pied, tandis que toi, tu peux maintenant rendre de bien grands services dans une place telle que Calgary ou Edmonton. Donc, tiens-toi prêt ».

Cette lettre venait à peine d'être mise à la poste que, à sa grande stupéfaction, le R. P. Grandin vit se dresser devant lui le P. Beaudry en personne. Il lui fallut donc parler sans détours de ce qui venait d'être décidé à son sujet. Le pauvre Père protesta de son mieux, exposa ses objections; mais le Père Vicaire ne voulut rien admettre. Il lui dit de retourner au Landing et de réfléchir sur les raisons qu'il

trouverait exposées dans la lettre qui l'attendait là-bas. Le P. Beaudry reprit, le 21 mai, le chemin de sa petite paroisse.

Le 14 juin, le P. Grandin lui écrivit de nouveau. « Le P. Mérer m'a dit que tu attendais le mot d'ordre pour quitter la mission du Landing. Je n'ai voulu t'envoyer ce mot dans l'espérance que tu changerais de sentiments et que tu consentirais à venir à Edmonton pour les raisons que je t'ai données dans ma lettre. J'ai dit au P. Desmarais qu'il n'irait pas de suite au Landing puisqu'il devait prêcher des retraites... Cela te donnera le temps de réfléchir et de comprendre pourquoi j'aimerais te voir à Edmonton ».

Enfin, pour en finir avec tous ces atermoîments, il lui écrivit une dernière lettre le 8 juillet. « Le P. Desmarais prêche à Saint-Albert et, quand il aura assisté le pauvre Barrett sur l'échafaud, il sera prêt à partir pour le Landing. Je suppose que ce sera le 15 ou le 20 de ce mois. Tu pourras bien rester quelques jours avec lui, et ensuite tu viendras résider avec nous à Edmonton. Je ne vois pas qu'on puisse faire ici sans un Père parlant cris... Il faudra bien te résigner à faire ce sacrifice ».

Le 30 juillet 1909, le P. Beaudry arriva à Edmonton pour remplir la place laissée vacante par le départ du P. Rosenthal. Sa parfaite connaissance de la langue française et de l'anglais allait le rendre extrêmement utile dans une paroisse bilingue comme l'était alors Saint-Joachim. De plus sa langue maternelle qui était le cris allait lui permettre d'atteindre un grand nombre de familles métisses ou indiennes qui vivaient dans les faubourgs au milieu de grands dangers.

Bien vite cependant son ministère allait prendre une toute autre allure. A cette époque, la construction d'un réseau ferroviaire connu sous le nom de Grand Tronçon Pacifique battait son plein à l'ouest

d'Edmonton pour se continuer jusqu'à l'océan après avoir traversé les Rocheuses. Dès 1910, le P. Beaudry fut chargé par ses supérieur de visiter les camps de terrassiers occupés à préparer le remblai tout le long du tracé. La direction de la compagnie lui accordait un permis de circulation gratuit sur tout le réseau, ce qui lui permettait de voyager sur les trains de construction à mesure que se faisait la pose des rails.

Au commencement de 1911, les trains ne circulaient que jusqu'à Wolf-Creek où il restait deux longs ponts d'acier à construire, l'un sur le Wolf-Creek, l'autre sur la rivière Macleod, de telle sorte que le missionnaire devait faire à pied les dix milles qui le séparaient d'Edson et sept autres milles qui, de là, le conduisaient jusqu'à Big Eddy, car là et plus loin vers l'ouest, il y avait de nombreuses équipes de terrassiers qui préparaient le remblai pour la pose des rails aussitôt que les ponts seraient assez solides pour permettre aux trains chargés de matériel de circuler sans danger.

Avant la fin de l'année 1911, la voie était terminée jusqu'à Edson à 129 milles d'Edmonton (260 km.) et en peu de temps atteignait Jasper 106 milles plus loin (170 km.) au pied des Montagnes Rocheuses qu'elle traversa bientôt. La voie ferrée bifurqua à Bickerdike pour aller desservir des houillères découvertes dans les montagnes; ce tronçon secondaire long de 37 milles prit le nom d'Alberta-Coal Branch ou A.C.B. A l'origine, ces mines de houille étaient au nombre de trois: mais, elles atteignirent bientôt la douzaine.

La ligne de chemin de fer était terminée sur tout le territoire d'Alberta; mais le ministère du P. Beaudry sur un parcours de 251 milles ne faisait que de commencer. Il devait désormais porter les secours de la religion aux groupes de colons catholiques qui venaient s'établir le long de la voie ferrée. Le déve-

loppement de ces agglomérations fut extrêmement lent et très peu considérable. Il se devait tout à tous.

La plus grande partie de son temps étais passée à voyager pour les atteindre, tantôt en train omnibus à 35 kilomètres à l'heure, tantôt en train de marchandises à 15 ou 20 kilomètres à l'heure, tantôt en voiture, tantôt à pied le sac au dos. Il devait au début célébrer les saints mystères oú il pouvait, dans les salles d'attente des petites gares, les salons des hôtelleries, dans des cabanes plus pauvres que l'étable de Bethléem ou même sous la tente. Les villages les plus importants avaient la messe une fois par mois, les autres une fois tous les deux ou trois mois. Beaucoup devaient se contenter de l'avoir quelques fois en semaine. Mais, au moins durant le temps pascal tous avaient l'occasion de recevoir la visite du prêtre dont ils pouvaient profiter pour accomplir leurs devoirs de chrétiens. Partout il recevait l'hospitalité cordiale et gratuite aussi bien dans les hôtelleries que dans les humbles maisons des fermiers ou des mineurs.

Edson, étant le chef-lieu du district ferroviaire, il en fit aussi le centre de ses opérations missionnaires. Grâce aux offrandes recueillies par les dames de la localité, il réussit à construire une modeste chapelle qui fut ouverte le 10 novembre 1912 et dédiée à St Jean-Baptiste.

Au printemps de 1914 il parcourut pour la première fois les houillères de l'Alberta-Coal-Branch: mais ce fut pour constater qu'il était impossible à un seul missionnaire de suffire à la besogne; il lui fallait de l'aide. Ses raisons furent comprises; le P. Louis Culerier arriva le 12 juillet suivant pour s'occuper des mineurs de l'A.C.B. ainsi que de la partie la plus occidentale de son territoire.

L'année suivante, le P. Beaudry persuada quelques familles métisses résidant à Deville de se bâtir une chapelle en bois équarri. Il la dédia à sainte Mar-

guerite et y célébra la première fois le 20 juin 1915. La même année le missionnaire, aidé d'ouvriers de bonne volonté, construisit à Entwistle, petite ville de campagne possédant une houillère, une chapelle en planches qu'il dédia à Ste Elizabeth et il l'inaugura le 15 juillet 1915.

La guerre de 1914 éclaircit peu à peu les rangs des missionnaires français qui travaillaient dans le Nord-Ouest Canadien. Au mois de janvier 1916, le P. Portier qui s'occupait du Lac Ste Anne, fut appelé sous les drapeaux. Le P. Beaudry reçut de ses supérieurs l'ordre d'aller le remplacer dans cette mission. Le P. Culerier qui, depuis 1914, venait un dimanche par mois célébrer la messe à Edson, fit dès lors de cette localité le lieu de sa résidence et le centre de ses missions qui s'étendaient à l'ouest jusqu'à Lucerne, au sud jusqu'à Mountain-Park et à l'est jusqu'à Carvel. De sa résidence du Lac Sainte-Anne, le P. Beaudry s'occupait du reste, tandis que le P. Cunningham prenait soin des Indiens du groupe Monberly et des Métis Iroquois de la Montagne.

Au retour du P. Portier, au mois de juillet 1919, le P. Beaudry vint s'installer de nouveau à Edson et assuma la desserte de tous les postes jusqu'à Jasper où le P. Culerier avait fait l'acquisition d'un châlet qui lui servait de demeure et de chapelle. Après 1922, le P. Beaudry vint s'établir à cette place qui était devenue un centre d'attraction pour les touristes pendant les mois d'été et de là il s'occupait des postes de Brulé, Pocahontas, Lucerne et des Indiens de la Montagne.

Mgr Legal et le R. P. Grandin, pendant son provincialat, s'étaient fiés aux rapports des missionnaires pour veiller au développement normal des petits postes dépendant d'Edson, Jasper et de l'A.C.B. Cependant pour diriger l'épanouissement de ces missions qui devait survenir dans un avenir plus ou moins rapproché, les rapports ne suffisaient plus; il fallait

la constatation « de visu » de l'autorité constituée. Mgr O'Leary, nouvellement nommé archevêque d'Edmonton, se décida à visiter cette partie de son archidiocèse en 1922 et se rendit jusqu'à Jasper. Il encouragea les missionnaires à pourvoir de chapelles des postes aussi importants que Brulé, Jasper, Mountain-Park et Luscar. Le P. Beaudry n'attendait que cette autorisation pour se mettre immédiatement à l'oeuvre.

La houillère de Brulé connaissait des jours prospères surtout depuis la fermeture des mines de Pocahontas. Comme les autorités minières se montraient favorables au missionnaire et à la population catholique, c'est par elle qu'il commença. Il construisit une belle et bonne église avec sacristie et chambrette. Elle fut dédiée à la Sainte Vierge et inaugurée le 19 novembre 1922.

Le 25 juin, l'année suivante, pendant l'absence du P. Culerier qui visitait la France en vue de recueillir quelques fonds, le P. Beaudry se mit à l'ouvrage pour la construction de l'église de Mountain-Park. Grâce à l'aide d'ouvriers de bonne volonté, il la termina en dix jours et le premier juillet il pouvait célébrer le saint sacrifice dans ce nouvel édifice consacré à Ste Catherine.

La maladie l'obligea à remettre à plus tard les projets qu'il avait conçus pour Jasper. Au mois de janvier 1924, il dut faire un long séjour à l'hôpital d'Edmonton et subir une serieuse opération chirurgicale. Il ne put revenir dans son district que le 16 avril suivant. Une fois arrivé à Jasper, il commença la construction du soubassement d'une église en l'honneur de N.-D. du Perpétuel Secours. Le 14 septembre, la nef de l'église était assez avancée pour qu'il put y célébrer la messe. Désormais, dans le but d'éviter les charges écrasantes que lui imposait le logement en ville, ou la construction

d'un presbytère, il fixa sa résidence dans le soubassement de l'édifice.

Au mois de juillet 1926, Mgr O'Leary fit sa seconde visite pastorale dans le district. Constatant l'immense progrès accompli et jugeant que l'ère des missions avait pris fin dans ce district, il nomma un prêtre séculier comme curé d'Edson et un autre à Jasper. Ce dernier arriva le 3 août et le P. Beaudry partait le lendemain, pour consacrer désormais tout son temps aux missions indiennes. Il fixa sa résidence à Wabamun et de là, grâce à l'automobile dont il avait fait l'acquisition, il pouvait se rendre chez les Indiens des Montagnes et aller bien loin, soit en Alberta, soit en Saskatchewan, pour prêcher des retraites aux Indiens ou des sermons de circonstances au pèlerinage du Lac Sainte-Anne et à celui de Saint-Laurent de Grandin, sans que sa petite paroisse en souffrît trop.

Le Lutteur. — A la demande de Mgr Joseph Prud'Homme, évêque de Prince-Albert, le conseil provincial avait accepté d'envoyer à Aldina, mission du Lac Maskeg, un missionnaire spécialement chargé de prendre soin d'un certain nombre de réserves indiennes situées au nord de cette mission et fortement travaillées par les sectes protestantes. Le 12 août 1929, le R. P. Jean-Baptiste Beys, provincial, soumettait à l'approbation du prélat le nom du P. Beaudry, ajoutant: « Nous avons fait choix pour cette charge de notre meilleur missionnaire indien et nous avons confiance qu'il imprimera à ces réserves un grand élan vers le bien ». Le P. Beaudry n'était pas un inconnu pour l'évêque qui l'avait rencontré plusieurs fois au pèlerinage de N.-D. de Lourdes à Saint-Laurent de Grandin; aussi sa nomination fut-elle agréée avec joie.

Le P. Beaudry arriva à Aldina le samedi 17 août dans l'après-midi, chanta la grand'messe le lendemain. prêcha en anglais et en cris, puis, le lundi, il se mit

en route pour visiter l'immense territoire confié à son zèle.[2]

Ces réserves principales étaient au nombre de cinq: Maskeg-Lake ou Aldina, Mistawasis, Sandy-Lake, Whitefish-Lake et Sturgeon-Lake. Sauf la première, aucune ne possédait d'église catholique. Le protestantisme y régnait en maître. Les catholiques se voyaient obligés de se rendre à Aldina ou à Duck Lake pour accomplir leurs devoirs religieux et faire baptiser leurs enfants ou d'attendre les rares visites du missionnaire. Pour assurer l'éducation catholique de leurs enfants, ils avaient du moins la ressource de les confier à l'école résidentielle de Duck-Lake spécialement construite pour les Indiens catholiques.

L'affaire la plus pressante était donc l'érection de chapelles et de résidences pour le prêtre. Le 23 août, à la suite d'une visite à Mistawasis, le P. Beaudry notait sur son carnet: « Question réglée au sujet du terrain où l'église doit être bâtie sur cette réserve ». Mais avant de rien entreprendre, il lui fallait obtenir l'autorisation du surintendant des Affaires Indiennes, qui, jusqu'à cette époque, était jugée suffisante. Peu après, un télégramme d'Ottawa annonçait que la permission de construire à Mistawasis, Whitefish et Sturgeon-Lake était accordée. Le P. Beaudry crut dès lors pouvoir procéder en toute sûreté. Pour l'encourager dans son entreprise, le conseil provincial des Oblats lui alloua, le 8 avril 1930, la somme de deux cents dollars pour chacune des églises.

Les catholiques de Mistawasis se mirent donc résolument à l'oeuvre pour abattre sur leur réserve les troncs d'arbre nécessaires pour la bâtisse. Mais, avant même qu'ils pussent en tirer parti, le chef des Indiens et ses conseillers protestants envoyèrent à l'évêque de Prince-Albert, par l'intermédiaire d'un avocat, une notification d'opposition sous prétexte que ces arbres avaient été coupés sur leur réserve à leur

insu et contre leur gré. Le projet d'église dut être abandonné.

Le missionnaire se rendit à Whitefish, le 14 mai, pour y commencer une chapelle avec l'aide d'Antoine Breland et le 8 juin suivant, avec le même ouvrier, il en faisait autant à Sturgeon-Lake. En peu de temps ces deux bâtisses étaient suffisamment avancées pour qu'il put y célébrer la messe; le 29 juin dans la première et quinze jours plus tard dans l'autre. Le crépissage des deux était terminé le 13 octobre. Tout était prêt pour la rude saison d'hiver.

Au moment où tout lui souriait, ses beaux projets s'écroulaient comme un château de cartes. Le 3 décembre, il apprend tout à coup que le chef William Charles de Sturgeon-Lake venait d'intenter une action rontre lui et son évêque pour avoir empiété sur la propriété des Indiens. Il part en toute hâte pour Duck Lake, Saskatoon, puis Prince-Albert. Mais quand il y arriva, l'affaire avait déjà été réglée par un compromis en dehors de la cour. Le chef exigeait cent cinquante dollars de dommages et intérêts et le déménagement immédiat de l'église. Une propriété dut donc être acquise à proximité de la réserve et un fermier s'engagea, moyennant finance à y transporter l'église avant le 3 mars 1931, terme du délai.

A Whitefish, les affaires n'avaient pas pris une meilleure tournure. Le 27 janvier 1931, l'avocat Lindsay communiquait au P. Beaudry une sommation du même genre provenant du chef et de son conseiller Sakow. En vain le missionnaire et ses amis indiens tentèrent-ils de désarmer le fanatisme du vieux chef et d'obtenir de lui la convocation d'une assemblée des Indiens de sa bande, qui, étant presque tous catholiques, essaieraient de garder leur église. Il resta intraitable: « J'en ai déjà fait une, répliquait-il, je ne veux pas une deuxième ».

Allait-on encore une fois régler cette affaire par un compromis et accomplir une nouvelle capitulation?

En hauts lieux, quelques ministres du cabinet fédéral avaient manifesté leur regret et leur étonnement de ce que, dans les deux premiers cas, on n'avait pas consulté le gouvernement d'Ottawa; car, avant tout, c'était l'autorité du surintendant général des Affaires Indiennes qui était contestée au profit de celle de simples chefs de tribus. Depuis la ratification des traités conclus entre les Indiens du Nord-Ouest et la Reine Victoria pareille chose ne s'était jamais vue, et pourtant de nombreuses chapelles de toutes croyances avaient été érigées sans autre autorisation que celle du surintendant général des Affaires Indiennes. L'affaire poursuivit donc son cours.

Comme l'autorité du gouvernement canadien était en cause, un juge de la haute cour de justice d'Ottawa fut envoyé à Prince-Albert. Le procès s'ouvrit le 8 mai. Les témoins à charge et à décharge furent entendus; le fameux télégramme du surintendant général fut exhibé. Ce fut tout. Le juge renvoya la plaidoirie des avocats au 14 mai suivant, leur demandant de discuter tout simplement sur les pouvoirs des chefs et des conseillers indiens, et d'autre part sur les attributions du surintentendant du Département des Affaires Indiennes. Cela seul importait.

Le Vendredi 15 mai, la plaidoirie était terminée, mais le juge remettait à plus tard la promulgation de la sentence. Plusieurs mois se passèrent dans une attente angoissante. Enfin le 23 décembre, le P. Beaudry fut convoqué à Prince-Albert pour la promulgation de l'arrêt du tribunal. D'après les articles du traité, le gouvernement canadien n'avait pas le droit de disposer de la moindre parcelle du terrain concédé aux Indiens sans le consentement des Indiens de la tribu réunis par leurs chefs en assemblée générale. Par suite de la nullité de l'autorisation du surintendant général, le P. Beaudry se trouvait coupable de violation de propriété immobiliaire et condamné à cent piastres d'amende et aux frais. De plus, son église devenait la propriété de la tribu.

« J'espère, écrivait le missionnaire, que mes gens, supposés catholiques, vont essayer de la ravoir pour le culte catholique. En attendant, il faut que je sorte tous mes meubles, lits, poêles, ornements, etc. avant le 27 janvier. Un instant on pensait en appeler de ce jugement, mais les juges Turgeon & Prendergast de Winnipeg ont conseillé de ne pas le faire ».

Le missionnaire avait perdu la première escarmouche; mais il ne s'avouait pas vaincu. Il commença bientôt la lutte pour reconquérir le terrain perdu par suite d'une fausse tactique. Le 9 septembre 1934, les trois arpents de terrain sur lequel se trouvait l'église confisquée furent arpentés. Puis le mercredi 19 décembre, une assemblée des Indiens de la tribu fut convoquée et présidée par l'agent Davis. Tous les membres de la tribu à l'exception de 4 ou 5 personnes absentes, votèrent en faveur de la cession du terrain arpenté à la Corporation Episcopale catholique romaine pour les besoins des Indiens appartenant à sa juridiction. Quand le vote des Indiens eut été ratifié à Ottawa, le P. Beaudry rentra en possession de la chapelle de Whitefish dont il avait été dépouillé par la cour à la fin de décembre 1932. Elle était dans un pitoyable état, car, en septembre 1933, le fameux chef de cette réserve avait, de son propre gré, enlevé les portes et les fenêtres et se les était appropriées. Ainsi livré aux intempéries du rude hiver, le crépi des mûrs s'était détérioré et tombait par grandes plaques. Le dégât fut vite réparé et le 28 avril 1935, la chapelle était de nouveau ouverte au culte catholique.

L'année suivante, le P. Beaudry faisait remarquer à Mgr Prud'homme que si un missionnaire pouvait résider constamment à Whitefish, il gagnerait bien vite toute la population, étant donné que le ministre protestant avait définitivement quitté la place. L'évêque lui répondit: « C'est vrai. Je pourrais peut-être vous aider pour la réalisation de ce projet ». Le

P. Provincial applaudit. « Pour cette année 1937, nous allons entreprendre d'aménager la petite église. Nous la recouvrirons de stucco, si possible et nous rendrons habitable pour un prêtre la sacristie actuelle. En 1938, nous construirons, si possible, une maisonnette en « logs ». Le 21 septembre 1937. le missionnaire désiré arriva pour prendre soin de cette mission reconquise.

Comme la chapelle de Sturgeon-Lake, transportée à proximité de la réserve sur un terrain appartenant au diocèse, répondait d'une manière satisfaisante à tous les besoins des Indiens et de leur missionnaire, aucune raison ne nécessitait son déplacement.

Le P. Beaudry n'avait donc plus sur les bras que l'affaire de Mistawasis qui demandait sa solution tardive. Il y avait près de dix ans déjà que les difficultés premières l'avaient obligé à célébrer la messe dominicale dans une résidence d'Indien, au prix de bien des inconvénients et ennuis. Pendant ce laps de temps. il avait eu maintes occasions d'entretenir des relations amicales avec le chef protestant, Georges Dreaver. Le 6 novembre 1937, jugeant le moment propice pour tenter de régler l'affaire, il vint lui faire visite et lui demanda l'autorisation de faire procéder à l'arpentage des trois arpents de terre sur lesquels il avait jeté son dévolu en vue de l'érection d'une chapelle catholique. Le chef lui répondit: « Procédez. La réserve vous est désormais ouverte ». Il eut aussi une entrevue avec son fils Joë qui jouissait d'une grande influence sur les Indiens. Celui-ci lui répondit: « Pour ma part, je n'ai aucune objection ».

Une seconde démarche suivit de près. Les Indiens catholiques de la réserve présentèrent à Mgr Duprat, évêque-nommé de Prince-Albert, une supplique en vue d'obtenir l'autorisation d'ériger une chapelle et l'appui de sa haute autorité pour que le gouvernement permît aux Indiens de céder une parcelle de terrain dans ce but.

Le 3 mars 1938, une réponse favorable du Département des Affaires Indiennes autorisait les Indiens à faire cette cession de terrain et indiquait la procédure à suivre pour que cet acte fût valide.

Le 27 mai suivant, avec la permission du chef et de ses conseillers, des hommes qualifiés arpentèrent la parcelle de terrain et transmirent immédiatement à Ottawa le plan et la description détaillée de l'arpentage.

Ce fut seulement le 6 décembre que les Indiens furent convoqués pour la décision finale: vingt-quatre d'entre eux furent opposés à la cession et 21 seulement votèrent en sa faveur.

Comme à cette réunion les absences étaient nombreuses, l'agent des Indiens d'accord avec le chef lui-même qui se trouvait bien disposé envers le Père Beaudry, convoqua de nouveau les Indiens le 21 mars 1939. Cette fois, grâces aux bonnes dispositions du chef et de sept autres Indiens protestants, la cession du terrain aux catholiques fut votée par 28 voix contre 27. Malheureusement un renégat avait trahi la cause des catholiques en lui refusant son vote. Ceux-ci avaient bien la pluralité des voix; mais ils n'avaient pas obtenu la majorité absolue qui, pour cette tribu, était fixée à 29. Faute d'un point, le P. Beaudry perdit encore sa cause.

Le Père n'avait pourtant pas perdu son courage. Alors survint la guerre; il ne pouvait être question de continuer la lutte jusqu'au succès avant le retour des nombreuses recrues qui avaient pris les armes dans l'armée canadienne. Mais la guerre fut longue et le missionnaire commençait à se ressentir du poids des tracas et des ans.

Les Dernières Epreuves. — Au printemps de 1944, le P. Beaudry écrivait à son provincial: « Mon état ne s'améliore pas; il empire. Je ne puis maintenant soulever rien de pesant, ni marcher un peu vite. Autrement, j'éprouve dans la région du

coeur des douleurs cuisantes ». Les médecins consultés découvrirent un vieil ulcère à l'estomac; mais attribuaient au mauvais fonctionnement du coeur, les douleurs qu'il éprouvait au moindre effort.

Il achevait alors sa soixante-dizième année. En raison de l'état grave de sa santé, le R. P. Provincial jugea prudent de le transférer à un poste moins pénible. Le 6 août 1944, il reçut l'ordre de se rendre à l'école indienne de Duck-Lake, où il pourrait rendre d'importants services aux enfants du pensionnat et aux Indiens de la réserve voisine.

Il n'était installé que depuis six mois dans sa nouvelle résidence quand un appel urgent de son provincial l'obligea à aller passer quelque temps à Cold-Lake pour remplacer un confrère malade. Il s'y rendit sans la moindre hésitation, le 25 mars 1945. Ce séjour qui ne devait durer que trois mois se prolongea de deux autres mois au dépens de sa santé: il était à bout de forces, se sentait extrêmement nerveux et se plaignait d'insomnie. Aussi fut-il heureux de revenir à l'école Saint-Michel, le 12 septembre suivant.

En revenant, il traça son programme: « Je consacrerai trois ou quatre heures par jour à l'étude. Le reste du temps, je ferai autre chose: enseigner le catéchisme aux enfants, confesser les Soeurs, les enfants, les Indiens, prêcher en langue crise le dimanche, etc. En un mot, je ferai tout ce que je pourrai, mais il ne faudra pas trop compter sur moi: la bonne volonté y est, mais les forces manquent parfois. J'espère tout de même ne pas finir tout de suite et pouvoir rendre encore quelques services ».

Pendant deux ans, il fut fidèle à ce programme. Mais, en 1947, la maladie s'était tellement aggravée qu'elle l'obligea à garder presque continuellement la cellule. Les crises cardiaques devenaient de plus en plus fréquentes et des plaies purulentes se formèrent aux jambes.

Le 3 septembre 1947, il écrivait: « Un mot seulement pour vous dire que je suis encore parmi les mortels malgré la sérieuse attaque d'angine de poitrine du 23 du mois dernier. Je crois qu'une autre crise semblable me transportera au-delà des limites de ce monde. Donc, il faut se tenir prêt ».

Il ne se trompait pas. Le 22 du même mois, à l'hôpital de la Sainte-Famille à Prince-Albert où il était arrivé la veille pour le pansement de ses plaies, la crise qu'il avait prévue l'emporta dans son éternité.

« Ce fut toujours, écrit le P. Larose, le parfait gentilhomme, aux belles manières, au charme prenant, au caractère enjoué, qui sut mettre ses dons naturels à contribution pour le service des âmes. Prêtre selon le coeur de Dieu, il ne s'est jamais épargné comme pasteur d'âmes. Dans ses courses apostoliques qui l'acheminaient vers les mineurs ou vers les Indiens, son zèle ne s'est jamais ralenti. Formé à l'école de Mgr Grandin, il demeura toute sa vie un religieux humble, obéissant, charitable et plein de respect pour ses supérieurs et ses confrères ».

Son corps repose dans le cimetière de son pays natal au milieu de ses confrères, de ses parents et de ses amis d'enfance et non loin du sépulchre glorieux de Mgr Grandin aux prières de qui il dut sa vocation. *R. I. P.*

LE R.P. JACQUES RIOU (1869-1949).

Dans la nuit du 18 au 19 mai, la mort vint nous ravir un des missionnaires les plus populaires parmi les pionniers et les Indiens du sud de la province d'Alberta. Tous l'aimaient et l'estimaient, sauf les mécréants qui le redoutaient. C'était un Breton de vieille souche, robuste, trapu, aux épaules carrées, aux muscles d'acier, mais au coeur d'or. Les chefs pied-noir l'avaient appelé « La Sainte Parole », Na-